

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE FACTORING

Siège social : 147, avenue de la Liberté -1002 Tunis-

La société Tunisie Factoring publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels que soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 mai 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Société d'Expertise Comptable FINOR, qui n'a pas émis de réserves quant à leur régularité et à leur sincérité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2002	2001	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2002	2001
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 258 862	1 248 838	Capital social		4 400 000	4 400 000
Moins : amortissements		(263 223)	(186 269)	Réserves légales		74 700	32 769
	3	995 639	1 062 569	Résultats reportés		699 312	362 618
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		5 174 012	4 795 387
Immobilisations corporelles		294 139	253 821	Résultat de l'exercice		1 129 593	838 625
Moins : amortissements		(154 670)	(104 274)				
	4	139 469	149 547	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	6 303 605	5 634 012
Immobilisations Financières		2 026 005	1 279 950	PASSIFS			
	5	2 026 005	1 279 950	PASSIFS NON COURANTS			
Autres actifs non courants		104 365	-	Emprunts	12	9 600 000	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 265 478	2 492 066	Provisions non affectées	13	1 422 145	1 293 231
				TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		11 022 145	1 293 231
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Acheteurs factorés		52 498 572	47 489 980	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	15 103 381	11 093 920
Moins : provisions		(1 235 056)	(670 266)	Autres passifs courants	14	679 459	3 629 906
	7	51 263 516	46 819 714	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	28 708 688	31 603 980
Autres actifs courants		177 552	189 971	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		44 491 528	46 327 806
Placements et autres actifs financiers		6 200 000	3 700 000				
Liquidités et équivalents de		910 732	53 298	TOTAL DES PASSIFS		55 513 673	47 621 037
TOTAL DES ACTIFS		58 551 800	50 762 983	TOTAL DES PASSIFS		55 513 673	47 621 037
TOTAL DES ACTIFS		61 817 278	53 255 049	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		61 817 278	53 255 049

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en dinars)

REVENUS	Note	2002	2001
Commissions de factoring		1 865 756	1 568 022
Intérêts de financement		3 697 879	3 200 252
TOTAL DES REVENUS	16	5 563 635	4 768 274
CHARGES FINANCIERES	21	(2 072 511)	(1 802 955)
PRODUITS NETS		3 491 124	2 965 319
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	17	645 827	455 844
Dotations aux amortissements	18	127 350	126 251
Dotations nettes aux provisions	19	681 824	642 989
Autres charges d'exploitation	20	574 098	528 127
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		2 029 099	1 753 211
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 462 025	1 212 108
Autres gains ordinaires		11 992	3 745
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 474 017	1 215 853
Impôts sur les bénéfices	22	(344 424)	(377 228)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 129 593	838 625

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en dinars)

	Notes	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des acheteurs factorés	23	139 169 468	113 812 080
Financement des adhérents	23	(134 251 922)	(116 605 759)
Encaissements provenant des crédits à court terme	24	89 247 334	79 936 453
Remboursements des crédits à court terme	24	(99 524 424)	(72 975 355)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	25	(1 285 891)	(902 055)
Intérêts payés	26	(1 667 473)	(1 644 634)
Impôts et taxes payés	27	(836 953)	(603 708)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(9 149 861)	1 017 022
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	(52 898)	(45 835)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	29	(808 000)	(560 393)
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	30 116	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(830 782)	(606 228)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	400 000
Dividendes et autres distributions	11	(440 000)	(240 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	12 000 000	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financements		11 560 000	160 000
Variation de trésorerie		1 579 357	570 794
Trésorerie au début de l'exercice		(2 085 383)	(2 656 177)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 et 15	(506 026)	(2 085 383)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2002	2001	2002	2001		2002	2001	
Commissions de factoring	1 865 756	1 568 022				1 865 756	1 568 022	
Intérêts de financement	3 697 879	3 200 252	Charges financières nettes	2 072 511	1 802 955		1 625 368	1 397 297
Revenus	5 563 635	4 768 274	Charges financières	2 072 511	1 802 955	Marge commerciale (PNB)	3 491 124	2 965 319
Marge commerciale (PNB)	3 491 124	2 965 319	Autres charges externes	504 702	502 270			
Sous total	3 491 124	2 965 319	Sous total	504 702	502 270	Valeur ajoutée brute	2 986 422	2 463 049
Valeur ajoutée brute	2 986 422	2 463 049	Impôts et taxes	69 396	25 857			
Sous total	2 986 422	2 463 049	Charges de personnel	645 827	455 844			
Excédent brut d'exploitation	2 271 199	1 981 348	Sous total	715 223	481 701	Excédent brut d'exploitation	2 271 199	1 981 348
Autres produits ordinaires	11 992	3 745	Dotations aux amortissements	127 350	126 251			
Sous total	2 283 191	1 985 093	Dotation nettes aux provisions	681 824	642 989			
			Impôts sur les bénéfices	344 424	377 228	Résultat des activités ordinaires	1 129 593	838 625
			Sous total	1 153 598	1 146 468	Résultat net de l'exercice	1 129 593	838 625

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (D: 4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 juin 2001, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 400.000 pour le porter à D : 4.400.000 et ce, par l'émission de

40.000 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription. L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

TUNISIE FACTORING – (Suite)

2-1 : Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- Logiciels	3 ans	33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	7 ans	15,00%
- Installations générales	10 ans	10,00%

2-2 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contre partie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1,5% de l'encours des factures achetées

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents, sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours des factures achetées; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients.

2-3-1: Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision à appliquer par classe :

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2002 comme suit :

	31 décembre 2002			VNC
	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette	2001
- Marque	1 000 000	(233 333)	766 667	833 333
- Logiciel informatique	44 062	(29 890)	14 172	14 436
- Logiciel informatique en cours "Factopro"	209 200		209 200	209 200
- Logiciel comptabilité en cours	5 600		5 600	5 600
Totaux	1 258 862	(263 223)	995 639	1 062 569

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,

- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,

- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2 : Les garanties

Sont considérées comme garanties

Les créances détenues sur les acheteurs factorés et dans la limite :

. des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé

. des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

Les garanties reçues des correspondants étrangers

Les actifs financiers affectés

2-4 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

2-5 : Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

TUNISIE FACTORING – (Suite)

Sont inclus dans le coût des immobilisations incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale. Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2001	1 248 838	(186 269)	1 062 569
- Investissements de la période	10 024		10 024
- Dotation aux amortissements		(76 954)	(76 954)
Soldes au 31 décembre 2002	1 258 862	(263 223)	995 639

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent à la date de clôture comme suit :

	31 décembre 2002			VNC
	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette	2001
- Matériel de transport	38 889	(23 111)	15 778	23 556
- Mobiliers et matériel de bureau	82 065	(35 273)	46 792	52 216
- Matériel informatique	112 885	(82 393)	30 492	37 446
- Agencement, aménagement et installation	46 921	(13 893)	33 028	36 329
- Immobilisations en cours	13 379		13 379	
Totaux	294 139	(154 670)	139 469	149 547

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. Le matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif. Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale. Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2001	253 821	(104 274)	149 547
- Investissements de la période	40 318		40 318
- Dotation aux amortissements		(50 396)	(50 396)
Soldes au 31 décembre 2002	294 139	(154 670)	139 469

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	2002	2001
- Titres de participation	699 940	699 940
- Titres immobilisés	1 153 000	345 000
- Prêt I.F.G	22 667	22 667
- Cautionnements Citi Bank	111 009	141 125
- Cautionnements imputables aux adhérents	(44 377)	-
- Prêt au personnel	83 766	71 218
Total	2 026 005	1 279 950

Le portefeuille titres se détaille comme suit:

	Nombre de titres	Montant
- Sté Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)	39 994	399 940
- Sté Immobilière Méditerranéenne de Tunis (SIMT)	3 000	300 000
Total des titres de participation		699 940
- Sté Tourisme Balnéaire et Saharien (TBS)	15 000	150 000
- Sté les Couscousseries du Sud (CDS)	60	30 000
- OXIA	6 000	60 000
- CARTHAGO CERAMIC	350	35 000
- FLEXO PRINT	956	478 000
- GIPA	2 200	220 000
- Tunis Call Center	18 000	180 000
Total des titres immobilisés		1 153 000

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts à long terme et s'analysent au 31 décembre 2002 comme suit :

	31 décembre 2002			VNC
	Valeur brute	Résorptions	Valeur nette	2001
Frais d'émission des emprunts	124 792	(20 427)	104 365	0
Totaux	124 792	(20 427)	104 365	0

TUNISIE FACTORING – (Suite)

NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre, comme suit :

	2002	2001
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	42 369 109	38 210 276
Comptes des acheteurs export	6 003 791	7 851 213
Comptes des acheteurs import	4 125 672	1 428 491
Sous total (A)	52 498 572	47 489 980
A déduire		
Provisions	(1 235 056)	(670 266)
Montant net	51 263 516	46 819 714
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers	4 125 672	1 428 491
Fonds de garantie	6 147 300	5 486 531
Disponible	4 830 409	4 178 898
Sous total (B)	15 103 381	11 093 920
Financement des adhérents (A) - (B)	37 395 191	36 396 060

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre, comme suit :

	2002	2001
- Avances et acomptes au personnel	2 050	1 450
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	31 383	20 974
- Compte courant STIF	0	3 936
- Charges constatées d'avance	103 597	113 387
- Produits à recevoir	40 522	48 154
- Compte d'attente	2 070	2 070
Total	179 622	189 971
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 070)	0
Total	177 552	189 971

Les charges constatées d'avance englobent principalement les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme pour D : 91 643. Les produits à recevoir englobent essentiellement les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export pour D : 38 067.

NOTE 9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste englobe exclusivement des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing d'un montant total de D : 6.200.000, détaillé comme suit :

- Billet échéant le 26 mai 2004	2 000 000
- Billet échéant le 09 février 2003	850 000
- Billet échéant le 29 janvier 2003	3 350 000
Total	6 200 000

NOTE 10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	31 décembre 2002	31 décembre 2001
- Banques	910 720	53 069
- Caisse	12	229
Total	910 732	53 298

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre, comme suit :

		2002	2001
- Capital social	(A)	4 400 000	4 400 000
- Réserve légale	(B)	74 700	32 769
- Résultats reportés		699 312	362 618
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 174 012	4 795 387
Résultat de l'exercice (1)		1 129 593	838 625
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	6 303 605	5 634 012
Nombre d'actions (2)		440 000	440 000
Résultat par action (1) / (2)		2,567	1,906

(A) Au 31 Décembre 2002, le capital social est de DT : 4.400.000 composé de 440.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit	
	Et libéré	Pourcentage
Tunisie Leasing	2 399 970	54,54%
Tuninvest International Limited	476 400	10,83%
Tuninvest International SICAR	323 600	7,35%

TUNISIE FACTORING – (Suite)

Société Française de Factoring (actuellement Euro Factor - SA)	400 000	9,09%
Tunisie SICAR	200 000	4,55%
Tuninvest SICAR	200 000	4,55%
STIF	400 000	9,09%
Personnes physiques	30	0,00%
Total	4 400 000	100,00%

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2000	4 000 000	1 338	25 417	628 632	4 655 387
Augmentation du capital approuvée par l'A.G.E du 15 juin 2001	400 000				400 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 juin 2001		31 431	597 201	(628 632)	0
Dotation au fonds social			(20 000)		(20 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2000			(240 000)		(240 000)
Résultat de l'exercice 2001				838 625	838 625
Solde au 31 décembre 2001	4 400 000	32 769	362 618	838 625	5 634 012
Affectations approuvées par l'A.G.O du 31 Mai 2002		41 931	796 694	(838 625)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2001			(440 000)		(440 000)
Dotation au fonds social			(20 000)		(20 000)
Résultat de l'exercice 2002				1 129 593	1 129 593
Solde au 31 décembre 2002	4 400 000	74 700	699 312	1 129 593	6 303 605

NOTE 12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Rembour.	Fin de période		
							Solde	Échéances plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS BANCAIRES									
BTEI	5 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2003-2007)	0	5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Total emprunts bancaires				0	5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2002	7 000 000	7,60%	Annuellement (2003-2007)	0	7 000 000	0	7 000 000	5 600 000	1 400 000
Total emprunts obligataires				0	7 000 000	0	7 000 000	5 600 000	1 400 000
Total général				0	12 000 000	0	12 000 000	9 600 000	2 400 000

NOTE 13 : PROVISIONS NON AFFECTEES

Les provisions non affectées totalisent D : 1 422 145 au 31 décembre 2002, contre D : 1 293 231 au 31 décembre 2001 et s'analysent comme suit :

Solde au 31 décembre 2001	1 293 231
Dotation de l'exercice 2002	114 964
Provisions retocédées	13 950

Solde des provisions non affectées au 31 décembre 2002 1 422 145

Note 14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre, comme suit:

	2002	2001
- Personnel, provisions pour congés payés	16 160	12 398
- Personnel, autres charges à payer	71 115	32 511
- Fonds social	59 421	32 597
- Etat, retenues sur salaires	5 286	3 031
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	267	4 412
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	1 643	216 561
- Etat, TVA à payer	61 372	33 813
- Etat, TFP ,FOPROLOS ,TCL à payer	2 401	2 119
- Compte courant Tunisie Leasing	72 010	3 008 769
- C.N.S.S	18 088	23 163
- Autres créditeurs	12 616	12 585
- Diverses charges à payer	146 354	232 301
- Produits perçus d'avance	212 726	15 646
Total	679 459	3 629 906

TUNISIE FACTORING – (Suite)

NOTE 15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre, comme suit :

		2002	2001
- Échéance à moins d'un an sur emprunt BTEI (voir note 12)		1 000 000	-
- Échéance à moins d'un an sur emprunt obligataire (voir note 12)		1 400 000	-
- Crédit à court terme UTB	(A)	3 940 454	5 644 735
- Ligne d'avance CITIBANK	(B)	8 800 000	6 600 000
- Ligne d'avance ABC	(C)	1 000 000	1 000 000
- Billet de trésorerie AMEN BANK	(D)	2 000 000	4 000 000
- Autres billets de trésorerie		8 500 000	11 850 000
- Intérêts courus		651 476	370 564
- Banques		1 416 758	2 138 681
Total		28 708 688	31 603 980

(A) : La convention porte sur un crédit à court terme de EURO : 7 622 450 (contre valeur FRF: 50.000.000), destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export).

Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 points, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à EURO : 22.875 (contre valeur de FRF: 150.000)

(B) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 06 Août 2002.

Elle est plafonnée à DT : 13.000.000 et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré d'un point.

(C) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 24 Octobre 2002.

Elle est plafonnée à DT: 1.000.000 et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré d'un point.

(D) : Ce billet entre dans le cadre du contrat de prêt à court terme accordé par l'AMEN BANK, plafonné à DT: 8.000.000 et productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,25 points.

NOTE 16 : REVENUS

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, se présente ainsi :

		2002	2001
- Commissions de factoring		1 865 756	1 568 022
- Intérêts de financement	(A)	3 697 879	3 200 252
Total		5 563 635	4 768 274
- Encours de financement			
. Au début de l'exercice		36 396 060	28 431 588
. A la fin de l'exercice		37 395 191	36 396 060
. Moyenne	(B)	36 895 626	32 413 824
- Taux moyen annuel	(A) / (B)	10,02%	9,87%

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente au 31 décembre, comme suit :

		2002	2001
- Salaires et complément de Salaires		527 462	364 210
- Cotisations sociales		95 633	66 908
- Autres charges sociales		22 732	24 726
Total		645 827	455 844

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

		2002	2001
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles		76 954	76 341
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles		50 396	49 910
Total		127 350	126 251

NOTE 19 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions totalisent au 31 décembre 2002, D: 681 824.

La dotation nette aux comptes de provisions pour risques sur la clientèle au titre de l'exercice 2002, s'élève à D : 679 754, contre D: 642 989 à l'issue de l'exercice 2001.

Cette provision a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3) et s'analyse comme suit :

		2002	2001
- Dotations aux provisions non affectées		114 964	888 038
- Dotations aux provisions affectées		583 047	24 320
- Reprises sur les provisions affectées		(18 257)	(269 369)
Total		679 754	642 989
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants		2 070	-
Total		681 824	642 989

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

		2002	2001
- Achat de matières et fournitures		56 047	39 511
Total des achats		56 047	39 511

TUNISIE FACTORING – (Suite)

- Locations		
- Loyer	31 500	30 000
- Entretien et réparations	8 978	4 213
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	22 626	36 093
- Services informatiques	38 565	46 411
Total des services extérieurs	101 669	116 717
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	172 071	214 565
- Publicités, publications, relations publiques	33 280	19 164
- Transports	25 554	22 471
- Déplacements, missions et réceptions	26 853	20 051
- Frais postaux et de télécommunications	50 359	44 740
- Services bancaires et assimilés	12 694	9 037
Total des autres services extérieurs	320 811	330 028
- Cotisation IFG	16 175	16 014
- Jetons de présence	10 000	0
Total des charges diverses	26 175	16 014
- Impôts et taxes sur rémunérations	13 580	10 550
- T.C.L	11 705	10 300
- Droits d'enregistrement et de timbres	3 435	5 007
- TVA non récupérable	40 676	0
Total des impôts et taxes	69 396	25 857
Total général	574 098	528 127

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent au 31 décembre, comme suit :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
- Intérêts sur emprunts	383 001	-
- Intérêts sur crédit UTB	186 230	366 525
- Intérêts sur ligne CITIBANK	643 653	668 582
- Intérêts sur ligne ABC	70 124	14 380
- Intérêts des billets de trésorerie	686 138	277 710
- Intérêts sur compte courant TL	95 573	364 051
- Intérêts des comptes débiteurs	211 624	145 105
- Dotations aux résorptions des frais d'emprunts	20 427	0
- Intérêts des dépôts créditeurs	(12 220)	(33 398)
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	(202 186)	0
- Gains de change	(9 853)	0
Total des autres charges financières	2 072 511	1 802 955

NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2002, a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante:

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Bénéfice comptable	1 474 017	1 215 853
A réintégrer		
- Provisions pour congés payés	3 427	0
- Dotations aux provisions	700 081	912 358
- Diverses charges non déductibles	225	135
- Amortissement marque	66 666	66 666
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	(18 257)	(241 281)
Bénéfice fiscal avant provisions	2 226 159	1 953 731
- Provisions pour créances douteuses	(557 976)	67 938
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	10 885	
Bénéfice fiscal	1 679 068	1 885 793
non soumises au minimum d'impôt	320 000	0
Bénéfice fiscal soumis au minimum d'impôt	1 359 068	1 885 793
soumises au minimum d'impôt	375 000	808 000
Base imposable	984 068	1 077 793
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	344 424	377 228
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	(231 694)	(143 098)
- Retenues sur placements	(111 087)	(17 569)
Impôt à payer	1 643	216 561

TUNISIE FACTORING – (Suite)

NOTE 23 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

		<u>2002</u>	<u>2001</u>
- Financement des adhérents en début de période	+ Note 7	36 396 060	28 431 588
- Financement des adhérents en fin de période	- Note 7	(37 395 191)	(36 396 060)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	- Note 5	-	-
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	+ Note 5	44 377	-
- Financement des adhérents	+	134 251 922	116 605 759
- Produits à recevoir en début de période	+ Note 8	48 154	56 992
- Produits à recevoir en fin de période	- Note 8	(40 522)	(48 154)
- Revenus du factoring	+ Note 16	5 563 635	4 768 274
- TVA collectée	+	301 033	393 681
Encaissements reçus des acheteurs		<u>139 169 468</u>	<u>113 812 080</u>

NOTE 24 : FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	<u>Début de</u>	<u>Mouvements 2002</u>		<u>Fin de</u>
	<u>période</u>	<u>Utilisations</u>	<u>Remboursements</u>	<u>période</u>
- Crédit à court terme UTB	5 644 735	18 172 737	19 877 018	3 940 454
- Ligne d'avance CITI BANK	6 600 000	17 800 000	15 600 000	8 800 000
- Ligne d'avance ABC	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
- Billet de trésorerie AMEN BANK	4 000 000	16 000 000	18 000 000	2 000 000
- Autres billets de trésorerie	11 850 000	58 600 000	61 950 000	8 500 000
Sous total	<u>29 094 735</u>	<u>111 572 737</u>	<u>116 427 018</u>	<u>24 240 454</u>
- Compte courant Tunisie Leasing	3 008 769	6 424 597	9 361 356	72 010
- Provisions rétrocédées			(13 950)	13 950
- Billets de trésorerie T/L	(3 700 000)	(28 750 000)	(26 250 000)	(6 200 000)
Total	<u>28 403 504</u>	<u>89 247 334</u>	<u>99 524 424</u>	<u>18 126 414</u>

NOTE 25 : SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		<u>2002</u>	<u>2001</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 8	(1 450)	(1 000)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 8	2 050	1 450
- Prêts au personnel en début de période	- Note 8	(92 192)	(32 135)
- Prêts au personnel en fin de période	+ Note 8	115 149	92 192
- Compte courant STIF en début de période	- Note 8	(3 936)	3 936
- Compte courant STIF en fin de période	+ Note 8	0	0
- Compte d'attente en début de période	- Note 8	(2 070)	(1 984)
- Compte d'attente en fin de période	+ Note 8	2 070	2 070
- Charges constatées d'avance en début de période	- Note 8	(3 333)	(50 110)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ Note 8	11 954	3 333
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	12 398	18 135
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(16 160)	(12 398)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	32 511	50 143
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(71 115)	(32 511)
- Fonds social en Début de période	+ Note 14	32 597	588
- Fonds social en fin de période	- Note 14	(59 421)	(32 597)
- Alimentation du Fonds social	+ Note 11	20 000	20 000
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	3 031	3 829
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(5 286)	(3 031)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	4 412	7 028
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(267)	(4 412)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	23 163	13 699
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(18 088)	(23 163)
- Autres comptes créditeurs en début de période	+ Note 14	12 585	8 961
- Autres comptes créditeurs en fin de période	- Note 14	(12 616)	(12 585)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	232 301	117 747
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(146 354)	(232 301)
- Charges à payer concernant les actifs non courants	+ Note 26	13 000	0
- TVA, payées sur biens et services	+	21 745	42 802
- Charges de personnel	+ Note 17	645 827	455 844
- Autres charges d'exploitation	+ Note 20	574 098	528 127
- Impôts et taxes	- Note 20	(28 720)	(25 857)
- Autres gains	-	(11 992)	(3 745)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		<u>1 285 891</u>	<u>902 055</u>

TUNISIE FACTORING – (Suite)

NOTE 26 : INTERETS PAYES

		2002	2001
- Intérêts courus sur crédits en débuts de période	+ Note 15	370 564	160 606
- Intérêts courus sur crédits en fin de période	- Note 15	(651 476)	(370 564)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	- Note 8	(110 054)	(42 771)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	+ Note 8	91 643	110 054
- Produits perçus d'avance en début de période	+ Note 14	15 646	0
- Produits perçus d'avance en fin de période	+ Note 14	(212 726)	(15 646)
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 6	124 792	0
- Charges à payer concernant les actifs non courants	+ Note 25	(13 000)	0
- Charges financières	+ Note 21	2 072 511	1 802 955
- Résorption des autres actifs non courants	+ Note 21	(20 427)	0
Intérêts payés		1 667 473	1 644 634

NOTE 27 : IMPOTS PAYES

		2002	2001
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+ Note 14	216 561	80 266
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	- Note 14	(1 643)	(216 561)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	2 119	2 519
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(2 401)	(2 119)
- TVA payées	+	249 173	336 518
- Impôts et taxes	+ Note 20	69 396	25 857
- Impôts sur les bénéfiques	+ Note 22	344 424	377 228
- TVA non déductible	- Note 20	(40 676)	0
Impôts payés		836 953	603 708

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		2002	2001
- Investissements en Immobilisations incorporelles	Note 3	10 024	7 000
- Investissements en Immobilisations corporelles	Note 4	40 318	33 876
- TVA sur Investissements		2 556	4 959
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		52 898	45 835

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		2002	2001
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ Note 5	0	300 000
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ Note 5	808 000	165 000
- Prêts accordés	+ Note 5	0	7 206
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+ Note 5	0	88 187
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		808 000	560 393

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Messieurs les Actionnaires,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2002, nous avons examiné les états financiers de la Société « Tunisie Factoring » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2002, tels qu'arrêtés par votre conseil d'administration.

2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance, et notamment celles consignées dans la note n° 93 – 23 de la Banque Centrale de Tunisie et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 décembre 1991.

3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2002 font apparaître un total du bilan de D : 61.817.278 , et un bénéfice net de D : 1.129.593.

4- Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

5- Des risques encourus sur les mêmes bénéficiaires, dépassent pour chacun d'entre eux, le seuil de 25% fixé par l'article 2 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets de la société sont au nombre de deux. Le total des risques encourus y afférents s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.014.818.

Ce dépassement s'explique, selon l'organe de gestion de la société, par la politique de financement adoptée et qui retient comme seuil de référence les fonds propres du groupe, du moment où Tunisie Factoring est une filiale sous contrôle majoritaire de Tunisie Leasing, dans un contexte de consolidation des états financiers.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

6- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société « Tunisie Factoring » arrêtés au 31 décembre 2002, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour l'exercice clos à cette date.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

7- Les états financiers ci-joints traduisent un changement de méthode de présentation de l'état de résultat. La présentation adoptée s'inspire du modèle préconisé pour les institutions bancaires et permet de dégager notamment les produits nets (l'équivalent du Produit Net Bancaire).

8- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 25 Avril 2003

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre conseil d'administration nous a donné avis des opérations suivantes régies par les dispositions des articles précités.

I- CONVENTIONS ANTERIEUREMENT AUTORISEES

1 – Contrat d'assistance technique

Votre conseil d'administration réuni le 30 juin 1999, a approuvé la convention d'assistance technique conclue avec la Société Française de Factoring (actuellement EURO FACTOR – SA).

En vertu de cette convention, la Société Française de Factoring s'engage à fournir au profit de Tunisie Factoring, l'assistance technique et le savoir faire nécessaire à l'exercice et au développement de l'activité d'affacturage, conformément aux normes internationales. Ces prestations sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire de FFR : 80.000 par an.

2 – Avances en compte courant

Votre conseil d'administration réuni le 15 Mai 2000, a autorisé les modalités de rémunération des avances consenties par Tunisie Leasing. Les intérêts servis sont identiques à ceux supportés par Tunisie Leasing au titre des ressources sur lesquelles ont été imputées les avances consenties.

II- CONVENTIONS NOUVELLES

Votre conseil d'administration réuni le 18 décembre 2002 a autorisé le placement des excédents de trésorerie dans la limite de MD : 12.000, auprès de Tunisie Leasing en priorité.

Dans ce cadre, il a ratifié la souscription par votre société de billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing, d'un montant total de MD : 6.200 détaillé comme suit :

Un billet de MD : 2.000 échéant le 26 mai 2004, au taux de 7,6% ;

Un billet de MD : 850 échéant le 09 février 2003, au taux de 7,1% ;

Un billet de MD : 3.350 échéant le 29 janvier 2003, au taux de 7,1% .

Toutes ces opérations ne suscitent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs, et de notre côté nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement.

Tunis, le 25 Avril 2003

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL